VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 3 JANVIER 1923 — No. 6

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées à
[illegible] Manitoba
Publ[illegible] A. GAUVIN
42, A[illegible] Provencher
SAINT-BONI[illegible] - MANITOBA
Téléph[illegible] 1235

APPEL A NOS PAROISSES FRANCAISES

Dans la nuit du 24 au 25 novembre dernier la population de Saint-Boniface fut tirée de son sommeil par une lueur qui embrasait tout le ciel: c'était le collège de Saint-Boniface qui brûlait. Pendant plusieurs heures nous errâmes autour de ce brasier formidable, affolés d'épouvante et de douleur. Nous ne savions pas alors que dans ces flammes il y avait dix êtres humains qui se consumaient, mais nous sentions déjà qu'un malheur terrible nous frappait.

Nous avons pieusement mis en terre les restes calcinés des victimes; il y a là une catastrophe irréparable, et il n'y a que les pensées de la foi qui puissent nous consoler de ces pertes de vies.

Il s'agit maintenant de refaire l'oeuvre matérielle qui s'est effondrée en cette funeste nuit de novembre: il faut refaire le vaste édifice, les bibliothèques, les laboratoires, la chapelle. Sans doute Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et les Révérends Pères Jésuites ont su pourvoir à la reprise immédiate des classes, mais nous devons assurer la survivance de cette grande institution qui s'appelle le collège de Saint-Boniface. Il nous faut refaire cette institution pour des causes variées, causes où la langue et la religion s'unissent étroitement; il nous faut refaire le collège pour que nos paroisses continuent d'avoir des prêtres, pour que la pensée nationale continue d'avoir des interprêtes, pour que la population française et catholique de l'Ouest possède les moyens d'élever et d'intstruire sa jeunesse, c'est-à-dire les hommes de demain.

Nos campagnes, dont le patriotisme est grand, comprendront tout cela facilement; elles voudront imiter St-Boniface qui malgré une terrible rareté d'argent a cependant donné libéralement dimanche dernier.

D'ici quelques semaines, donc, des percepteurs visitèront les campagnes. On emploiera le même rouage et les mêmes visiteurs que l'automne dernier, lors de la collecte de l'Association d'Education. L'Exécutif de l'Association d'Education, en effet, a offert son organisation au Comité de Reconstruction du collège. Les cercles locaux de l'Association d'Education sont donc invités à se constituer officiers de perception pour l'oeuvre du collège.

Il serait difficile de donner ici des instructions précises; chaque groupe s'entendra facilement avec le curé de la paroisse pour régler les détails de cette perception locale.

La somme à recueillir? Le comité de reconstruction a calculé qu'il faudrait obtenir environ $50,000.00 de la campagne; ceci voudra dire en moyenne moins de $800.00 par paroisse—quelques-unes donnant plus, d'autres donnant moins, suivant la richesse et la population de chaque localité. Les cultivateurs qui sont solidement établis sur leurs terres devront examiner attentivement la question, et ils devront donner non seulement sur leur surplus ou leurs économies, mais faire un déboursé qui comportera même un sacrifice sérieux.. A St-Boniface des citoyens pauvres ont emprunté pour souscrire: parmi ces emprunteurs un bon nombre y sont allés dans les $100.00. Nous ne voulons ici violenter personne, nous donnons simplement des indications.

Un bon coup de coeur; notre nationalité vaut bien cet effort. En haut lieu les sacrifices sont formidables; demandez-le à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, demandez-le aux prêtres qui ont quitté le Petit Séminaire; demandez-le aux révérends Pères Jésuites.

Le mode de perception? Ceci doit être laissé à la discrétion des souscripteurs; un certain nombre de cultivateurs ne pourront faire mieux que de s'engager à payer à l'automne; il faudra donc se contenter de cela dans bien des cas. Cependant ceux qui ont des avances ou qui pourront escompter rendront un service bien plus grand s'ils s'arrangeaient pour verser immédiatement leur offrande.

REUNION DES ANCIENS ELEVES

Nous avons annoncé la semaine dernière que les anciens élèves du collège de Saint-Boniface se réuniraient le 16 janvier prochain dans les salles du Petit Séminaire dans le but de venir e naide à l'institution: le Comité nous prie de rappeler cette date. Que tous les anciens élèves se fassent un devoir d'être présents, autant que possible, à cette assemblée qui sera une manifestation éclatante de la solidarité qui existe dans la grande famille du collège de Saint-Boniface.

SUR NOS MISSIONS

"La famine des âmes", feuille dont il a été fait mention, la semaine dernière, montre bien comment il faut entendre le commandement suivant: "Secourez les âmes en secourant les Missions".

"Vous le devez. Tout vous y appelle: La voix du Sauveur, la voix du Saint-Père, la voix des âmes."

Le même feuillet de propagande pour la diffusion de la Foi dans le monde, ajoute que non seulement nous devons venir en aide aux Missions, mais, y est-il dit: "Vous le pouvez".

"Vous tous, par l'offrande à Dieu, pour les Missions, de ces richesses intimes qui s'appellent

"le sacrifice et la prière
afin d'obtenir pour elles
les grâces qui convertissent (Apostolat de la prière);
la protection du ciel dont elles ont besoin;

"les apôtres qui leur manquent tant encore. C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous le rappelle: "Demandez au Maitre de la moisson qu'il envoie ses moissonneurs";

par l'offrande aux missionnaires de l'aumône sous toutes ses formes;

"pour sauver le présent en aidant à l'entretien du missionnaire et de ses auxiliaires, de ses postes et de ses oeuvres;

"pour assurer l'avenir en sauvant les pépinières de chrétiens que sont les écoles de tout degré;

"en sauvant les pépinières de religieux et de missionnaires que sont les séminaires et les noviciats, et, spécialement ces Ecoles apostoliques, dont nous allons bientôt parler, qui sont les petits séminaires mêmes des Missions.

"Vous parents, donnez vos enfants:

"Eveillez dans leurs jeunes âmes le désir de l'apostolat. C'est auprès des mères chrétiennes, des saintes mères, comme heureusement on en voit encore tant en France, que se préparent les apôtres;

"Comprenez la grandeur de la vocation qui fera de vos enfants les ambassadeurs de Dieu, les sauveurs des âmes, d'autres Jésus-Christ.

"Vous, enfants, jeunes gens, donnez-vous vous-mêmes.
Se donner aux Missions, c'est se donner sans réserve à Dieu et à Notre Seigneur."

(Communiqué)

POUR LA COLONISATION

Colonisation et immigration sont des questions à l'ordre du jour et sont pour nous catholiques de langue francaise des questions de haute importance, aussi est-ce avec un réel plaisir que nous avons vu dans le dernier numéro de La Liberté que M. l'abbé J. A. Normandeau était nommé officiellement prêtre-colonisateur pour l'archidiocèse de St-Boniface.

Nous prions M. l'abbé Normandeau d'accepter nos meilleurs voeux de succès et nous l'assurons qu'il trouvera toujours dans nos colonnes la plus généreuse hospitalité.

Pour mieux faire connaitre à nos lesteurs M. l'abbé Normandeau reproduisons l'article suivant paru il y quelques semaines dans les colonnes de notre confrère l'Union d'Edmonton.

* * *

Il y aurait ingratitude à faire le silence à l'occasion du départ, déjà prévu depuis quelque temps, de M. le curé de Beaumont, l'un des doyens du clergé séculier de cette province.

M. l'abbé Normandeau fut d'abord curé à Saint-Pierre de Villeneuve en 1901. Transféré à la cure de Saint-Emile de Legal en 1903, il y déploya pendant neuf ans, un zèle et une activité admirables, ainsi qu'en témoignent les oeuvres qu'il a fondées: 200 familles franco-canadiennes établies au milieu de mille difficultés et au prix de sacrifices sans nombre, la construction de l'église actuelle et du presbytère, l'organisation de sept arrondissements scolaires, ce qui dans l'Alberta signifie quelque chose. En même temps, il voyait au choix et à la naissance de futures paroisses à Saint-Louis de Gonzague d'Edison, aujourd'hui les paroisses de Westlock, Picardville et Vimy.

Afin de pouvoir donner un nouvel essor à ces récents établissements, il fit en 1917, si notre mémoire n'est pas trop infidèle le sacrifice de la cure avantageuse de l'Immaculée Conception d'Edmonton, pour se dévouer à la colonisation, transplantant de nombreuses familles canadiennes-françaises construisant une église à Picardville; faisant changer le site "d'une ancienne place d'église" pous le site du village de Westlock; s'assurant d'avance la possession d'emplacements sur lesquels s'élèvent aujourd'hui l'église et le presbytère et obtenant la garantie d'une école à la station de Vimy, etc. Il fit consacrer "par voie de coutume," l'établissement de la nouvelle paroisse de Vimy, qui compte actuellement une soixantaine de familles catholiques françaises, un curé résidant en la personne de M. l'abbé Mallet, église, presbytère, dépendances, village coquet et prospère.

Nous n'avons eu garde d'oublier le passage, en cette capitale au printemps 1919, de ce créateur de paroisse, bâtisseur d'églises, colonisateur infatigable, en route pour Beaumont, où il allait se dévouer. Mais il avait le chagrin de délaisser pour un temps son oeuvre de prédilection, la colonisation par les nôtres, mais la colonisation pratique, effective, sur place, à domicile, avec tout ce que comporte le développement de l'oeuvre primordiale par excellence en ce pays, pour nous servir de son langage énergique.

Qu'allait-il faire en ce nouveau déplacement? Relever de ces ruines fumantes un temple au Seigneur, sur la colline de Beaumont, et tout ce qui s'ensuit. Si la tâche n'était pas au-dessus de son courage ou de son moral, on craignait que sa santé ne put lui permettre l'accomplissement de cette oeuvre, qu'il nous est aujourd'hui donnée de voir complètement réalisée après deux ans seulement. L'église de Beaumont est sans conteste une des amples, si non la plus belle de l'Alberta central.

Il lui était alors permis de jouir d'un repos bien mérité, tout en exerçant son fructueux ministère au milieu de ses ouailles dévouées et reconnaissantes. Non, au lieu de la vie paisible parmi ses confrères, ses nombreux parent qui l'affectionnent, ses concitoyens qui l'estiment, il se rend à l'appel d'un devoir qui lui semble plus pressant. La religion et la patrie lui réclament de nouveaux efforts. La colonisation française et catholique dans l'Ouest, oeuvre capitale de sa vie, le sollicite sur un champ d'action plus vaste.

Il ne s'agit plus pour lui de remplir les fonctions de prêtre-colonisateur pour l'Alberta. Central seulement, ce qu'il avait déjà fait pendant quatre ans de 1913 à 1917, Manitoba qui a tant besoin d'un actif recrutement français et catholique. Son passé le désignait tout de suite mais pour tout l'Ouest et, plus particulièrement, pour le comme l'homme de la circonstance. Il a facilement cédé à la solicitation des amis et promoteurs de la cause nationale qui lui est chère à plus d'un titre.

Nul doute que sous la direction ou l'impulsion d'un apôtre comme S. G. Mgr Beliveau, notre nouveau colonisateur de l'Ouest, n'obtienne avant longtemps, grâce à son activité intelligente et à son sens des affaires, un éclatant couronnement de ses efforts. Il saura témoigner de la même largeur de vues que par le passé, lorsqu'il avait coutume de dire: "Tout ce qui est à l'Ouest des grands lacs, c'est notre chez nous."

Nous ne croyons pas exagérer en disant que son absence prive le diocèse de son prêtre peut-être le plus zélé et enlève à l'Alberta un grand patriote.

Nous devons aussi avouer que l'Union perd en lui un ami, un bienfaiteur, le plus dévoué de ses collaborateurs.

NOS INSTITUTIONS CANADIENNES-FRANCAISES

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article de "La Presse sur la Banque d'Hochelaga et le discours de M. G. N. Ducharme, président de La Sauvegarde.

Il n'y a qu'une voix à St-Boniface pour proclamer le tact et l'affabilité de la direction de la succursale de la Banque d'Hochelaga de St-Boniface, quand à la compagnie d'assurances sur la vie "La Sauvegarde" tous admettent que cette compagnie est d'une solidité à toute épreuve; son président M. Ducharme est l'un de nos financiers les mieux connus et l'agence du Manitoba est sous la direction de M. A.-M. de la Giclais, Gérant-général de la "Trustee" de Winnipeg. Ces deux institutions financières canadiennes-françaises méritent l'encouragement de nos compatriotes.

La Banque d'Hochelaga

L'état financier de la Banque d'Hochelaga pour l'année se terminant au 3 novembre dernier, montre que cette institution canadienne-française continue de marcher dans la voie de la prospérité, faisant ainsi honneur, non seulement aux hommes qui composent son bureau de direction, mais encore à la race entière, qu'il venge du reproche de n'être pas apte au maniement des affaires d'argent de quelque importance. Dans les banques comme ailleurs, nos compatriotes, du moment qu'ils veulent travailler, sont certains de réussir. On en a ici une nouvelle preuve.

Bien que l'industrie et le commerce se ressentent encore profondément de la crise née de la guerre, les profits nets réalisés par la Banque d'Hochelaga représentent 15.12 pour cent sur le capital versé et 7.38 pour cent sur le total du capital, de la réserve et de la balance des profits non distribués. Ce sont là de beaux bénéfices. Les directeurs de la Banque d'Hochelaga ont donc juste raison d'être fiers des résultats obtenus.

Il est à souhaiter que nos populations canadiennes-françaises apprécient de mieux en mieux le rôle joué par nos banques dans le développement de la richesse économique du pays. Nous n'attachons peut-être pas assez d'importance à l'épargne des petits montants. Faisons comme nos cousins de France, qui mettent de côté toutes les pièces d'argent qu'ils peuvent économiser. Et ici il convient de féliciter la Banque d'Hochelaga d'avoir inauguré des livrets d'épargne au profit des jeunes gens et des enfants. Cette pratique permettra aux jeunes générations de ne pas gaspiller leurs sous en des achats inutiles, mais plutôt de les conserver en vue de l'avenir.

La Banque d'Hochelaga témoigne de l'esprit d'entreprise des nôtres. Nul doute que, sous l'habile et prudente direction de ses administrateurs, elle marchera de succès en succès.

DISCOURS

prononcé par M. G.-N. Ducharme, président de la Sauvegarde à l'occasion du Banquet en l'honneur de l'inauguration du Club Ducharme

Messieurs,

Je me lève avec plaisir pour répondre à la santé qu'on vient de porter à notre institution. Pour lui rendre justice, il me faudrait entrer dans une multitude de détails, dont je vous ferai grâce ce soir; les discours sont nombreux et le temps limité.

Mon intention est donc de ne m'arrêter qu'aux trois points principaux, savoir: son organisation, les résultats obtenus et nos espérances pour son avenir.

L'assurance-vie joue sur ce continent un rôle prépondérant dans la vie intense de la finance de ces pays. En effet, les Compagnies d'assurance-vie enseignent aux peuples à faire de l'épargne, leur fait pratiquer l'économie et par là les rend meilleurs et plus heureux. Elles amassent plus surement les capitaux, parce que l'épargne des citoyens y demeure plus longtemps déposée. Elles contribuent ainsi à la richesse des peuples, et indirectement, au développement de leur commerce et de leurs industries.

Les Anglais et les Américains ont depuis longtemps exploité cette source de prospérité et ils ont étendu, au Canada, le champ d'opérations de leurs Compagnies. Dans la seule année 1921, ces Compagnies y ont retiré au delà de trente-six millions en primes d'assurance. Si nous tenons compte des sommes immenses que nous payons, en outre, chaque année à l'étranger, pour primes d'assurance contre le feu, pour des produits que nous pourrions nous procurer ici, ou que nous pouvons manufacturer nous-mêmes, nous pouvons dire sans crainte que tous les ans, la province de Québec, à elle seule, voit des millions de ses épargnes s'en aller à l'étranger.

Cet exode de nos épergnes nous a causé et nous cause encore un tort considérable auquel il y a urgence de remédier. En effet, notre argent donne aux étrangers les moyens de grandir et de prospérer, va profiter à tous, sauf à nous-mêmes. En outre, nous devons considérer que le groupe des Canadiens-français sur ce continent est en bonne voie de formation comme peuple. Il grandit, se développe et déja nous pouvons dire que l'aurore de notre émancipation se lève à l'horizon.

Une race, pour être vraiment libre, a besoin de posséder toutes ses institutions, c'était une raison de plus pour ceux qui entendent dans le mot patriotisme non seulement un mot sonore et ronflant, mais l'intérêt de la nationalité, de songer à introduire, au nombre de nos institutions économiques, l'assurance-vie.

Voilà en résumé les idées qui ont inspiré les souscripteurs et les adminrateurs qui ont présidé à la fondation de *La Sauvegarde*: idées principales qui commandent toute l'attention de ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race. Voyoyns, maintenant, si les résultats obtenus jusqu'ici ont répondu à de si nobles aspirations.

Nos assurances en vigueur, au 31 décembre 1911, étaient de $4,652,g12.00; augmentation sur l'année précédente $313,289.00, soit 23.45 pour cent; en 1916, de $6,571,548.00; diminution $1,895.00; en 1921, de $11,506,741.00, augmentation en cinq ans $5,000,000; et l'augmentation pour l'année courante, au 31 aout, était de $2,122,569.00 de sorte qu'à la fin de cette année il devra atteindre le chiffre de $3,000,000.00 d'augmentation d'assurance.

Notre actif en 1911 était de $706,410.43; en 1916, de $1,146,440.71; en 1921, de 2,007,244.41 et au 31 aout il était de $2,177,269.00, soit une augmentation de $170,025.00 pour les 8 mois écoulés. En 1911, notre surplus n'était que de $170.59; en 1916 ce surplus s'élevait à $42,631.79 et jusque-là aucune division de ces profits n'avait été faite entre nos actionnaires et nos assurés.

En 1921, notre surplus s'élevait à $150,528.38, et ce surplus, divisé selon la loi, donnait à nos actionnaires $12,71v.76 et à nos assurés $137,814.62 de profits.

Le baromètre des finances d'une Compagnie d'assurance-vie est le taux d'intérêt que rapportent ses placements et les profits payés aux assurés.

Si vous consultez les livres bleus publiés par le gouvernement fédéral vous verrez que pour l'année finissant le 31 décembre 1921, l'intérêt sur les placements de toutes les Compagnies d'assurance, sauf une Compagnie, était inférieur à 7 pour cent, tandis que le taux d'intérêt de La Sauvegarde était au delà de 7 pour cent, effectivement 7.27.

Si vous consultez les mêmes livres bleus, au chapitre des divi-

(A suivre en page 2)

NOS INSTITUTIONS CANADIENNES-FRANCAISES

(Suite de la première page)

dendes payés aux assurés, vous verrez que sur les sept Compagnies qui ont, à peu de chose près, notre âge d'existence, trois n'ont pas encore déclaré de dividendes aux assurés; une a déclaré $148.55 par mille; deux ont déclaré $107.50 chacune et une autre $78.20. (Dans chacun de ces cas pour des Dotations de 20 ans). Tandis que La Sauvegarde déclarait, pour une Dotation de 20 ans également, par mille piastres, $v02.76 au delà du double de ces Compagnies. N'est-ce pas là un bon argument pour rencontrer les objections des personnes que nos agents veulent assurer, détruire les avancés des agents adversaires?

Notre Compagnie, il est vrai, ne paie pas de dividendes à ses actionnaires, mais elle donne presque tous ses profits aux assurés, c'est ce qui permet les dividendes aussi avantageux que leur paie La Sauvegarde, et conséquemment rend plus facile le travail ardu que les agents sont appelés à faire pour obtenir des risques d'assurance.

Ces résultats, en même temps qu'ils prouvent le dévouement et la sage administration de nos administrateurs, doivent inspirer au public et à vous, Messieurs les agents, la plus grande confiance dans notre Compagnie, vous font voir que la Compagnie a déjà acquis une importance sérieuse dans le monde de la finance; consultez la liste de nos placements et vous constaterez que l'accumulation de nos capitaux a servi à nos municipalités, à nos écoles, à nos institutions religieuses, remplissant ainsi le but pour lequel la Compagnie a été fondée. Cette oeuvre ne fera que grandir parce que le peu que nous avons pu faire encore a pourtant démontré à notre classe intellectuelle tout le bien qu'une institution du genre de la nôtre peut accomplir.

En présence de ces chiffres, ne sommes-nous pas justifiables de fonder de grandes espérances pour l'avenir de La Sauvegarde? Je dis de grandes espérances, en effet, ce que nous recevons et ce que nous sommes convaincus d'obtenir c'est un encouragement de la grande majorité de nos compatriotes, tant de ceux établis dans la province de Québec que ceux des autres provinces du Dominion. De cette union d'une race, pour le bien national, grandira et se fortifiera une institution qui saura nous faire honneur et qui aidera à notre commerce, à nos industries et aux succès de nos institutions financières, philantropiques et religieuses.

La Compagnie a permis l'organisation d'un Club que nous inaugurons ce soir et dont tous les agents sont appelés à faire partie, aux conditions établies par les promoteurs de ce club.

Le bureau de direction, désirant encourager ce club et témoigner son appréciation des services rendus par les plus méritants, a mis à sa disposition des sommes assez importantes, pour être distribuées, selon les règlements du Club. Le bureau espère aussi par ce moyen conserver ses agents. Il veut que ses agents aiment La Sauvegarde, qu'ils y prospèrent et qu'ils y finissent leurs jours.

On m'a fait l'honneur de donner mon nom à ce Club. Je remercie les agents qui l'ont suggéré et le Conseil d'Administration qui l'a permis: je remercie aussi ce dernier des sommes considérables qu'il a mises à la disposition de ce Club.

Le bureau a aussi l'intention de voter des gratifications spéciales à tout membre qui aura un million de piastres de polices en vigueur: compteront dans ce million toutes les polices en vigueur et qui ont été prises avant aujourd'hui.

Ce mot MILLION peut paraitre considérable à quelques-uns, mais la chose est facile si vous y mettez votre énergie et votre temps. M. Hormidas Laporte pourrait vous dire qu'avec un travail constant on peut, en bien peu de temps faire des merveilles. Il suffirait de cinq ans aux agents qui font actuellement $200,000.00 d'affaires pour atteindre un million. Il y en a parmi vous qui ont déjà $500,000.00 à leur crédit; comme cette gratification sera annuelle et qu'elle vous sera payée jusqu'à la fin de vos jours, elle devrait vous intéresser et vous encourager à toujours être fidèles à La Sauvegarde.

Nous nous proposons également d'instituer un GARDE D'HONNEUR, qui sera composée de tous les anciens agents de notre Compagnie et qui porterait le nom de VIEILLE GARDE.

Quel est le membre qui ne serait pas fier d'entrer dans cette Garde d'Honneur ayant à sa tête des hommes aussi intègres, aussi dignes que des vétérans comme notre vieil ami toujours jeune M. Ferron, de Joliette et notre non moins digne M. Raymond de Valleyfield.

En terminant ces remarques, je vous demanderai de prouver l'efficacité du Club Ducharme, en nous donnant un chiffre de nouvelles affaires de 4 millions cette année, 5 millions l'an prochain et 6 millions l'année suivante, afin qu'en 1925, en fêtant le 25ème anniversaire de notre fondation, nous puissions annoncer que nous avons $25,000,600. d'assurances en vigueur.

Est-ce trop vous demander?

LE MIEL ET SES EMPLOIS

Le miel est le nectar des fleurs, qui est recueilli et modifié par plusieurs insectes, notamment l'abeille. Chimiquement, le miel se compose d'environ 75 pour cent de sucre, 18 pour cent d'eau et de petites quantités de matières minérales et d'autres substances: protéine, acides et huiles volatiles. Une très petite quantité du sucre contenu dans le miel — environ 1 à 2 pour cent — est du sucrose ou sucre de canne, le sucre ordinaire du commerce. Le reste est de la dextrose et de la levulose, ou des sucres intervertis, produits dans la première phase de la digestion de la sucrose. Les deux sucres intervertis sont présents en proportion à peu près égale mais ils peuvent varier légèrement suivant l'origine du miel. Parfois les deux sucres se séparent et c'est alors que l'on trouve la dextrose granulée au fond des récipients, tandis que la levulose reste liquide sur le dessus. La valeur des miels varie suivant leur origine; par exemple les miels de trèfle et d'épilobe sont blancs comme de l'eau; le miel de pissenlit et des arbres fruitiers a une couleur d'ambre, celui de sarrasin est très foncé, presque noir. Le miel se vend généralement sous 2 formes: miel en dayons ou miel en

(A suivre page 4)

PRINCE-ALBERT

Le comité général d'organisation du congrès de l'A. C. F. C., qui se compose de M. l'abbé Brodeur, MM. Raymond Denis, J. E. Morrier, Jules Casgrain et Donatien Frémont, s'est réuni dimanche dernier à Prince-Albert. Il a fixé la date de la convention et arrêté les principales lignes du programme.

Le congrès aura lieu les 20, 21 et 22 février à Prince-Albert. Il s'ouvrira le mardi dans l'après-midi et se terminera le jeudi soir.

Il y a de nombreuses et importantes questions à étudier et cependant une convention de trois jours pouvait paraitre longue, surtout pour les délégués du sud qui ont une grande distance à parcourir. Le comité a cru résoudre cette difficulté en faisant figurer les séances de travaux proprement dites dans les deux premiers jours et en réservant la dernière demi-journée pour le banquet et une séance récréative donnée par les membres du cercle de Prince-Albert. Ceux à qui leurs occupations ne permettront pas de rester jusqu'à la fin pourront ainsi partir sans trop d'inconvénients le jeudi par le train de midi.

On sait que ce congrès de Prince-Albert sera la huitième convention générale de l'A. C. F. C. et la troisième convention de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens.

LA VERTU

Les Français sont généralement vertueux, sans toujours le paraitre et, plus souvent, sans vouloir le paraitre"

Ainsi s'exprimait Mgr. Baudrillart, directeur en exercice de l'Académie, dans le magnifique tableau de la vertu française qu'il a brossé pour la séance publique annuelle de la célèbre Compagnie.

"…. Sans toujours le paraitre", a dit l'éminent prélat. Et il n'est que trop vrai, hélas, que la vertu française est profondément méconnue à l'étranger. Quelle réputation, grand Dieu, ne nous fait-on pas en certain pays. La France, Paris—Paris surtout—c'est là, parait-il, que l'on s'amuse, que toute la terre s'amuse. Pour beaucoup, d'abord, la France, c'est Paris, — et Paris, c'est Montmartre — et Montmartre, c'est quelques concerts ou restaurants dits "à la mode", comme il s'en trouve partout, mais à Paris, pas plus qu'ailleurs.

Ce qui est le plus curieux, et le plus triste, c'est que certains étrangers, traversant Paris, loin d'émettre un jugement plus exact et plus équitable sur les moeurs françaises, confirment souvent de leur témoignage personnel l'opinion superficielle et fausse que l'on a habituellement de Paris.

Pourquoi ?.... Mais tout simplement parce que, venus à Paris avec l'idée de s'y amuser, ils se précipitent aussitôt aux lieux où l'on s'amuse, sans se préoccuper d'autre chose.... Se rendent-ils bien compte que leur témoignage, dans ces conditions, les accable eux-mêmes beaucoup plus qu'il n'accable Paris et la France.

"Les Français sont généralement vertueux", a dit Mgr Baudrillart,.... "sans vouloir le plus souvent, le paraitre, a-t-il ajouté très finement. Comme c'est vrai, et comme c'est naturel. Autant le vice est effronté, provoquant, autant la vertu vraie est modeste. Aussi bien, pour juger la France et Paris, ne faut-il pas se contenter de le traverser en coup de vent, de courir de la frontière à Montmartre et de Montmartre à la frontière.

Les étrangers qui, séjournant quelque temps en France, ont non seulement exploré théâtres et concerts, mais ont pu pénétrer dans les facultés et les oeuvres françaises; les étrangers qui visitant Paris ne se sont pas arrêtés à mi-côte de la butte de Montmartre, mais l'ont gravie, une seule nuit, jusqu'au sommet sacré que domine la blanche basilique du Sacré-Coeur, — ceux-là ont eu une autre idée de la France et de Paris.

Les catholiques, en particulier, auront pu vérifier là, de la plus édifiante et de la plus émouvante façon, la profondeur et la sincérité de la foi religieuse,—animatrice des plus nobles vertus morales et sociales. Ils auront pu constater que cette foi ne pousse pas seulement des foules, chaque dimanche vers les temples où l'on prie, mais que, toutes les nuits sans exception, des hommes, des Français, des Parisiens, en grand nombre, passent la nuit, à genoux, le chapelet aux doigts, souvent même les bras en croix, devant le Saint-Sacrement. Et jamais, depuis que la Basilique du Voeu National veille sur la grande ville,—jamais, même pendant la guerre, quand des nuées d'avions allemands sillonnaient le ciel, semant la dévastation et la mort,—jamais la garde sacrée n'a été interrompue, jamais elle ne s'est ralentie un seul instant.

On conçoit, dès lors, que Mgr Baudrillart ait pu donner à ses compatriotes "le conseil, non seulement d'être vertueux, mais encore de consentir à le paraitre, aussi souvent au moins qu'ils le sont". Et, pourtant, comment n'avouerions-nous pas que ce n'est pas sans une certaine hésitation, avec une sorte de gène que nous écrivons cet article.... On aimerait que ces faits fussent connus, non par un sentiment de mesquine ostentation, mais afin seulement, comme le demande Mgr Baudrillart, que la vérité ne fut pas trop outragée; on aimerait toutefois les faire connaitre sans être soi-même obligé de les dire....

Nous n'y seront plus contraints quand les étrangers qui nous font l'honneur de visiter notre pays voudront bien croire qu'il y a mieux à voir, en France, que ce qu'une légende déplorable et malsaine conduit certains d'entre eux à y chercher.

Ils n'auront rien à perdre à cette exploration plus attentive et plus sincère de la vie française, dans les domaines de l'activité religieuse, artistique et sociale.... Et la France aura tout à y gagner.

LA REVUE DU JEUNE FRANCAIS

Une Association qui vit trouve toujours dans les ressources profondes d'intelligence et de générosité qui assurent son développement des occasions nouvelles d'apostolat, des occasions permanentes de rayonnement.

Chez les catholiques de France et plus particulièrement chez les Jeunes, la question de la presse catholique, de la presse honnête est un constant objet de soins et de préoccupations. Presse quotidienne, journaux hebdomadaires, publications populaires, revues et illustrés pour tous les âges et toutes les conditions. Depuis trente ans, d'ailleurs, les Catholiques de France ont produit un effort qui pour n'avoir pas toujours été couronné du succès qu'il méritait, n'en a pas moins été considérable. Et si l'on doit attribuer à la guerre qui, dans un même élan d'abnégation et de sacrifice, a réuni tous les Français, la paix religieuse dont nous jouissons maintenant, il serait injuste de méconnaitre entièrement l'immense effort que, dans tous les domaines de l'activité sociale, charitable et intellectuelle, ont accompli les catholiques. Il commence seulement d'ailleurs à porter ses fruits.

Mais la vie ne se montre qu'en se développant toujours, comme le mouvement ne se prouve qu'en marchant.

Dans les nombreuses publications de la presse catholique, un trou existait, que l'Association de la Jeunesse Française vient de combler. Il manquait aux jeunes gens de 12 à 16 ans une Revue, illustrée, claire, vivante qui, sans pédantisme put les instruire, sans bassesse put les amuser, sans inutiles distractions les délasser. Les heures de classe sont finies, c'est le moment du repos, c'est l'instant des jeux, la semaine est achevée, voici le dimanche ou le jeudi, avec ses heures de liberté. L'adolescent jouit de l'ardeur qu'il peut dépenser, ouvre des livres d'aventures, se penche sur des bricoles que ses mains industrieuses se plaisent à façonner.

Qui lui donnera des idées, qui lui triera ses lectures, qui le mettra au courant de ce qui vit dans le vaste monde de l'intelligence, des sports, de la politique, sinon une Revue écrite pour lui, faite pour lui, qui mêlera agréablement l'amusant et l'utile, et qui par ses illustrations séduira son regard, fixera son intelligence et en orientera les pensées et les réflexions.

Destinée aux jeunes gens des collèges secondaires et des écoles primaires supérieures, La Revue du Jeune Français, hebdomadaire, qui vient de paraitre depuis le 1er octobre au prix de 25 francs par an, 30 francs pour la Belgique et 35 francs pour l'étranger, a déjà trouvé un accueil empressé qui fait présager son succès.

Cette Revue était attendue, elle était nécessaire, c'est cependant une lourde charge que l'Association catholique de la Jeunesse Française s'est mise sur les épaules en prenant cette initiative opportune. Souhaitons-lui un rapide succès et remercions-la de son initiative.

Victor BUCAILLE

NOUVELLES LOCALES

Ecrivez 1923.

Hier, le thermomètre a enregistré 20 au-dessous.

Samedi, 6, l'Epiphanie, fête religieuse d'obligation.

Madame Joseph Hogue de Ashern est en visite chez sa mère, Madame Genthon, 37 rue Masson.

Il y a eu réception le jour de l'an au Palais Archiépiscopal, pour les messieurs. Samedi, jour des rois il y aura réception pour les dames.

Un autre incendie s'est déclaré ce matin vers 8 heures dans la Provencher Tailor, coin des rues Provencher et St-Joseph. Nos pompiers ont éteint l'incendie sans misère.

Un incendie s'est déclaré dimanche soir vers 5 heures 20, dans le bloc Dubuc. Après plusieurs heures de travail nos pompiers et ceux de Winnipeg ont réussi à maitriser le feu. Il y a de gros dégâts au bloc et aux magasins de la Maison Blanche. Plusieurs familles sont sans abri.

LE MIEL ET SES EMPLOIS

(Suite de la page 2)

gâteaux et miel extrait. Le miel en rayons est art de luxe et plait à beaucoup de consommateurs par son aspect naturel. Les sections remplies de miel blanc sont très recherchées. Le miel extrait est celui qui coute le moins cher à produire, car on enlève le miel des rayons au moyen de la force centrifuge et les rayons vides peuvent servir encore. Le miel extrait est généralement mis par bouteilles de une demi-livre et d'une livre ou par pots de deux et demi, cinq, dix trente et soixante livres chacun. Presque tout le miel qui est produit au Canada se granule ou durcit peu aprèes l'extraction. Ceci n'affecte nullement sa qualité; cela en rend même la manutention plus facile, L'idée que le miel granulé est du miel adultère est fausse. On peut ramener le miel granulé à son état liquide en le chauffant doucement à 155 degrés F., une température plus élevée peut assombrir la couleur du miel et en affecter le gout.

Le miel doit être déposé dans un endroit sec car il absorbe rapidement l'humidité, qui, à son tour, provoque la fermentation.

Le miel est un aliment producteur de chaleur et d'énergie. Il est sous forme concentrée, prêt à être employé en tout temps. Il n'y a pas de gaspillage, car le miel bien mur reste en bon état pendant une longueur raisonnable de temps, pourvu qu'il soit conservé dans un bon endroit. Le miel est un excellent aliment pour les enfants et pour les adultes et devrait entrer dans le menu quotidien. Il prend facilement la place de la marmelade et des confitures, ou en tartines, sur le pain.

Pour la cuisine le miel peut être employé au lieu de sucre et il offre cet avantage que les gâteaux le pain et les pâtisseries qui en contiennent restent longtemps frais et humides. Le miel donne également des résultats satisfaisants lorsqu'il est employé dans la fabrication de biscuits, de bonbons, de crême à la glace et pour sucrer le jus des fruits, comme la limonade. On peut aussi s'en servir pour conserver certains fruits. On peut en faire un excellent vinaigre et c'est aussi l'un des principaux ingrédients qui entrent dans la composition des médecines contre la toux, et d'autres médicaments.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

ON DEMANDE de correspondre avec des propriétaires de bonnes fermes à vendre. Donnez le montant comptant requis et tous les renseignements.
D. F. BUSH, Minneapolis, Minn.

MAISON à louer. Loyer raisonnable. S'adresser à Mme H. Collin, 79 Provencher. St-Boniface. N 1248.